

CONSEIL MUNICIPAL DU 28. 04. 2011
COMPTE-RENDU

La séance débute à 20h 40.

Présents : MM. René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, Melle Marie-Pierre CANNAC, Mmes Estelle CREBASSA, Arielle ESCURET-ROMBEAUX, Christel GOUDJIL-WAILLE, MM. Joël MARCOUYRE, Alain RINGAL.

Excusés :

MM. Joël BOISSEZON, Robert CAHUZAC, Patrick DELGADO, Claude RAYNAUD

Procurations :

M. David WEBB a donné procuration à Mme Arielle ESCURET.

Mme Cathy JUANCHICH a donné procuration à M. Alain RINGAL.

1. Vote du budget principal 2011

budget principal primitif	
fonctionnement :	507 875,00
investissement :	585 287,00
total :	1 093 162,00

Parmi les dépenses d'investissement, ont été notamment budgétées : l'aménagement de la mairie pour la rendre accessible (100 000 euros), la rénovation de la salle Marcel Roger (25 000 euros), l'aménagement du jardin d'enfants, le changement d'huisseries ainsi que des travaux de voirie. L'aménagement du centre du village sera poursuivi.

Vote : Pour 11 voix

Le budget principal 2011 est adopté à l'unanimité.

2. Vote du budget assainissement 2011

budget primitif assainissement	
fonctionnement :	83 035,00
investissement :	78 562,00
total :	161 597,00

Il est évoqué le problème de la pompe de relevage de Tarassac qui devra être remplacée.

Vote : Pour 11 voix

Le budget assainissement 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Vote du budget tourisme 2011

budget primitif tourisme	
fonctionnement :	364 114,00
investissement :	244 290,00
total :	608 404,00

Vote : Pour 11 voix

Le budget tourisme 2011 est adopté à l'unanimité.

4. Tarifs location BPA à Languedoc Evasion

Pour la saison 2011, le tarif demandé à Languedoc Evasion pour la location de la base de plein air est de 8500 euros.

Vote : Pour 11 voix à l'unanimité.

5. Gestion du parking des gorges d'Héric

Les actuels gérants du snack et du parking des gorges d'Héric ont fait part de leurs difficultés dans la gestion du parking, une dissociation du snack et du parking est évoquée dans la mesure où une demande de rétrocession du contrat du parking a été présentée. Le conseil décide de surseoir à la décision et d'entendre les actuels gérants.

Fin de la séance : 22 heures 15

La secrétaire de séance :

Arielle ESCURET

Le Maire :

Alain RINGAL